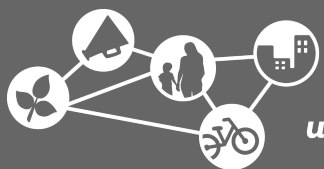


Rapport de consultation publique

Démarche consultative pour le projet
d'agrandissement de la bibliothèque Guy-Sanche

Présenté au Service des arts, de la culture et des lettres
Ville de Gatineau | 2023



Centre d'écologie
urbaine de Montréal

Équipe de projet

Ville de Gatineau

Josée Bellemare, directrice du Service des arts, de la culture et des lettres

Noëlle Gratton-Tétreault, chef de division, Service des arts, de la culture et des lettres

Pascal Thivierge, chargé de projets en participation publique, Service de l'interaction citoyenne



Centre d'écologie urbaine de Montréal

Gabriel Larue, chargé de projets et développement

Anne Gauthier, chargée de projets et développement

Mikael St-Pierre, urbaniste et conseiller stratégique

Camille Kouéyou, agente de projets



Avis aux lecteur-trices

L'information contenue dans le présent document ainsi que les analyses et les conclusions qui y sont présentées, s'il y a lieu, ne lient d'aucune façon la Ville de Gatineau. Ce document est mis à la disposition des lecteur-trices intéressé-es à titre informatif seulement. Lorsque le crédit photo n'est pas spécifié, il revient au CEUM.

Table des matières

1. Mise en contexte.....	3
2. Orientations et principes d'aménagement en bref.....	4
3. Processus de consultation.....	6
4. Présentation des activités.....	8
A) Questionnaire avec les partenaires clés.....	8
B) Entrevues avec les partenaires clés.....	8
C) Atelier de co-création avec la population.....	9
4. Présentation et classification des résultats.....	12
I. Ambiances, architecture et intérieur.....	14
II. Verdissement et espaces extérieurs.....	15
III. Les différents espaces.....	16
IV. Collections, partenariats, programmation et services..	17
V. La perspective des enfants.....	19
5. Orientations, principes et pistes d'action.....	20
6. Conclusion et prochaines étapes.....	34
Annexe 1.....	35

1. Mise en contexte

Contexte du projet

La Ville de Gatineau désire procéder à l'agrandissement (2 700 m²) et au réaménagement total des espaces existants (2 290 m²) de la bibliothèque Guy-Sanche. Celle-ci se trouve logée entre les murs de la Maison de la culture de Gatineau, dont l'architecture et l'esprit du lieu devront guider et s'harmoniser avec les futurs efforts de construction et de restauration.

En complémentarité avec l'offre culturelle et les services de la Maison de la culture, la programmation, l'architecture et les équipements de la nouvelle bibliothèque permettront aux nombreuses personnes la fréquentant de vivre une expérience unique. Conformément à sa popularité et à sa fréquentation, la future configuration permettra d'accueillir non seulement davantage de citoyen·nes intéressé·es, mais de nouvelles collections et espaces de travail.

Les objectifs du projet

- Créer des espaces pour différentes activités et de nouveaux usages ;
- Verdir et embellir les lieux ;
- Proposer de nouvelles collections ;
- Compléter l'offre culturelle et participer à la vitalité du Pôle de la Cité ;
- Moderniser les équipements de la gestion des documents.

Les incontournables du projet

Ces éléments sont à prendre en compte lors de la réflexion :

- Constructions résidentielles et commerciales à venir au sein du Pôle de la Cité ;
- Relocalisation partielle des services pendant les travaux ;
- Agrandissement de la bibliothèque sur deux étages (pour un total de 4 000m²) ;
- Usages complémentaires aux autres bibliothèques de Gatineau ;
- Certification LEED Or visée pour la conception, la construction et l'exploitation de la bibliothèque ;
- Maintien des places de stationnement.

Les opportunités du projet

Ces éléments accompagnent favorablement la réflexion :

- Repenser l'esprit du lieu et ses nouveaux espaces avec l'apport de la communauté ;
- Proposer différentes ambiances pour répondre à différents besoins ;
- Diversifier et bonifier les collections disponibles, par exemple avec l'emprunt d'instruments de musique, d'outils, de bandes dessinées, etc. ;
- Faire vivre de nouvelles expériences, par l'ajout d'un studio de musique, d'un espace jeux vidéo, etc. ;
- Faire de la bibliothèque une oasis de verdure ;
- Améliorer l'accessibilité universelle.

2. Orientations et principes d'aménagement en bref

1. **Orientation** : Opter pour une configuration balancée des espaces ouverts intérieurs.
 - 1.1. Principe : Équilibrer les ambiances calmes et dynamiques.
 - 1.2. Principe : Maximiser la lumière naturelle.
2. **Orientation** : Mettre en valeur l'identité culturelle locale de l'Outaouais et de Gatineau.
 - 2.1. Principe : Poursuivre les efforts de mise en mémoire de Guy Sanche.
 - 2.2. Principe : Valoriser les artistes, les écrivain·es et les organismes culturels de la région à travers la programmation.
 - 2.3. Principe : Valoriser la présence autochtone et son héritage culturel.
3. **Orientation** : Faciliter l'accessibilité, la connectivité, la convivialité et l'échelle humaine.
 - 3.1. Principe : Renforcer la connectivité avec les institutions avoisinantes.
 - 3.2. Principe : Intégrer et relier les infrastructures de transport actif, automobile et en commun.
 - 3.3. Principe : Adapter l'accès aux personnes âgées.
4. **Orientation** : Intégrer la végétation dans la bibliothèque.
 - 4.1. Principe : Considérer l'ajout de verdure dans l'aménagement intérieur.
5. **Orientation** : Réfléchir la deuxième peau de la bibliothèque : aménager des espaces extérieurs collectifs, confortables et fonctionnels.
 - 5.1. Principe : Créer un espace extérieur polyvalent pour accueillir différents types d'activités.
 - 5.2. Principe : Considérer l'ajout d'un café terrasse extérieur.
6. **Orientation** : Aménager un espace enfant adapté, sécuritaire et stimulant.
 - 6.1. Principe : Concevoir un espace pour tout-petits adapté à leur échelle.

- 6.2. Principe : Réfléchir à une zone sans aménagement afin de permettre le jeu libre.
- 6.3. Principe : Placer l'espace pour enfants visible de ceux fréquentés par les adultes.
- 6.4. Principe : Intégrer des thèmes chers aux enfants, tels que dessinés lors de l'atelier : les livres, les animaux, les jeux extérieurs et sportifs, l'eau.
- 6.5. Principe : aménager l'espace enfant éloigné de l'espace multimédia, afin que les enfants ne soient pas attirés par les écrans.
- 6.6. Principe : offrir un espace qui offre des options de jeu équitables pour les garçons et filles de tous âges.
- 7. **Orientation** : Aménager une salle multimédia diversifiée.
 - 7.1. Principe : Axer l'espace sur une programmation ludique variée entre jeux traditionnels et actuels.
 - 7.2. Principe : Tirer profit de cette salle pour attirer les ados.
- 8. **Orientation** : Aménager des studios d'enregistrements et de pratique de musique équipés et insonorisés.
 - 8.1. Principe : Dédier un espace aux formes de création et d'expression actuelles.
- 9. **Orientation** : Aménager des salles de travail multiformats et modulaires, permettant de répondre aux différents besoins des usagers.
 - 9.1. Principe : Prévoir des salles de plusieurs tailles ainsi que du mobilier et des équipements flexibles, actuels et diversifiés.
- 10. **Orientation** : Intégrer une vocation musicale à la mission de la bibliothèque.
 - 10.1. Principe : Offrir des espaces et services spécifiques à la pratique musicale.

3. Processus de consultation

Le mandat

Le CEUM est mandaté par la Ville de Gatineau à accompagner le Service des arts, de la culture et des lettres pour mener un processus consultatif et participatif permettant de mobiliser la pluralité des parties prenantes de la bibliothèque et les amener à contribuer à la définition d'une vision citoyenne pour le projet d'agrandissement de la bibliothèque Guy-Sanche, permettant ainsi de guider le futur travail des concepteur·rices.

Il s'agit donc d'**informer** les personnes usagères, les parties prenantes du secteur et la population en général des intentions de la Ville de Gatineau pour la construction et la rénovation de la bibliothèque, mais également d'**identifier** les attentes des usager·ères et des partenaires quant aux futurs usages et services de la bibliothèque, son architecture et son intégration au sein du quartier. Enfin, il s'agit également de **proposer** des recommandations liées à l'aménagement, aux fonctions et à l'implantation du bâtiment.

Les activités d'information et de consultation publique

Afin de bien communiquer les informations relatives au projet d'agrandissement de la bibliothèque, un court document de synthèse a été rédigé par l'équipe du CEUM (Voir Annexe 1). Ce document permet aux lecteur·trices de prendre connaissance des informations concernant le projet d'agrandissement de la bibliothèque (informations concernant l'état du bâtiment actuel; la volonté de lancer un concours

d'architecture; l'échéancier préliminaire; le processus de consultation; etc.). Le contenu et la mise en forme de ce document ont été montés par le CEUM, en collaboration avec la Ville de Gatineau, alors que la stratégie de diffusion a été portée par la Ville même. Ce document a été mis en ligne et a permis de faire office d'invitation aux activités de la démarche, pour mieux diffuser l'information quant au futur de la bibliothèque.

Ensuite, un questionnaire et des entretiens semi-dirigés destinés aux partenaires des institutions voisines ont été préparés. Afin de rejoindre une pluralité de parties prenantes et faciliter leur participation, le premier outil de consultation a été mis en ligne et transmis aux personnes concernées. Ensuite, quatre entretiens ont été dirigés avec certaines personnes clés. Cet exercice a permis d'offrir une tribune aux partenaires pour communiquer les opportunités, et les potentiels enjeux de l'agrandissement et la réfection de la bibliothèque Guy-Sanche.

Enfin, un atelier de co-création a finalement conclu la stratégie de consultation. La population concernée et intéressée par le projet a ainsi été invitée à se prononcer sur l'état actuel de la bibliothèque, ainsi que son avenir souhaité. L'exercice a été tenu un samedi afin de permettre à un maximum de personnes de se joindre. Les publics visés comprenaient également les enfants et les adolescent·es.

Les activités d'information et de consultation en bref

Activités	Objectifs	Résultats
<p>Document de synthèse</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Synthétiser l'état de la situation et les intentions d'agrandissement de la bibliothèque Guy-Sanche par la Ville ; • Vulgariser l'information disponible pour communiquer aux citoyen·nes et aux acteur·rices. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mis en ligne en avril 2023
<p>Questionnaire avec les partenaires clés</p> <p>Du 2 au 10 mai 2023</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la connaissance du projet et récolter les préoccupations et les attentes quant au projet d'agrandissement de la bibliothèque Guy-Sanche des partenaires ; • Clarifier la vision des partenaires pour le projet ; • Évaluer l'utilité des propositions d'usages pour l'organisme partenaire et sa clientèle et identifier les partenariats futurs possibles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Envoi à 15 partenaires • 9 réponses
<p>Entrevues avec les partenaires clés</p> <p>Du 2 au 10 mai 2023</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les liens actuels des partenaires clés avec la bibliothèque ; • Évaluer leurs connaissances du projet et entendre leurs préoccupations et leurs attentes ; • Clarifier leur vision respective pour le projet ; • Discuter des partenariats possibles (activités conjointes et collections). 	<ul style="list-style-type: none"> • 5 entrevues sur 6 effectuées • 7 personnes rencontrées
<p>Atelier de co-création avec la population et exercice d'apports spontanés</p> <p>6 mai 2023</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partager la vision de la Ville pour le futur de la bibliothèque et définir une vision citoyenne pour le projet ; • Questionner la population quant aux usages de la bibliothèque ; • Identifier les orientations et les principes d'aménagement pour guider le travail des concepteur·rices ; • Permettre aux usager·ères de la bibliothèque présent·es et ne participant pas à l'atelier de s'exprimer via un exercice d'apports spontanés sur les aspects aimés de la bibliothèque (à conserver) et les souhaits pour la future bibliothèque. 	<ul style="list-style-type: none"> • 58 personnes présentes à la présentation (politique, équipe projet, population) • 4 sous-groupes de discussion • 44 personnes participantes à l'atelier • Une quarantaine de commentaires spontanés

4. Présentation des activités

A) Questionnaire avec les partenaires clés

Participation

1. Sylvie Thibault, directrice générale du Réseau BIBLIO de l'Outaouais ;
2. Alain Gagné, Directeur général de Vision Multisport Outaouais (VMSO) ;
3. Sonia Blouin, Cheffe de service – Animation et Diffusion culturelle du Service des arts, de la culture et des lettres (SACL) ;
4. Sébastien Vallée, directeur du Service des loisirs, du sport et du développement des communautés (SLSDC);
5. Jasmine Bouchard, Sous-ministre adjointe, Bureau de la SMA, Expérience des usagers et Mobilisation (Bibliothèque et Archives Canada) ;
6. Jacinthe Duval, archiviste-coordonnatrice aux Archives nationales du Québec à Gatineau ;
7. 3 questionnaires sont demeurés anonymes.

Contenu et objectifs des questionnaires

Le questionnaire avait pour objectifs d'évaluer la connaissance du projet des partenaires ciblés et de récolter leurs préoccupations ainsi que leurs attentes quant au projet d'agrandissement de la bibliothèque Guy-Sanche. Il s'agissait également de clarifier la vision du projet, et d'évaluer la probabilité d'utilisation des propositions d'usages pour les organismes partenaires et leur clientèle. Cela a permis d'identifier des partenariats potentiels futurs.

B) Entrevues avec les partenaires clés

Participation

1. Claude Bélisle, directeur général de l'école de Musique de l'Outaouais ;
2. Mélanie Rivet, directrice générale du Salon du Livre de l'Outaouais et de la Maison des arts littéraires de Gatineau ;
3. Équipe de documentation du Cégep de l'Outaouais :
 - a. Sylvie Turnbull, directrice adjointe des études ;
 - b. Frédéric Ouellet, enseignant en technique de la documentation ;
 - c. Mathieu Nerbonne Lachaine, directeur général de La Fabrique Mobile (invité) ;
 - d. Geneviève Audet, bibliothécaire au Cégep ;
4. Steve Fournier, directeur général et artistique de la Maison de la Culture.

Contenu et objectifs des entrevues

Les entrevues avaient pour objectif de connaître les liens actuels des partenaires avec la bibliothèque. Il s'agissait également d'évaluer leur connaissance du projet et d'entendre les préoccupations ainsi que les attentes spécifiques de ces derniers. Les entrevues furent un exercice de clarification de vision pour le partenaire sur le projet et ils ont permis de discuter des partenariats possibles (activités conjointes et collections).

C) Atelier de co-création avec la population

Participation

- 24 adultes (hormis les participant·es à l'exercice spontané à l'entrée de la bibliothèque) ;
- 3 adolescent·es ;
- 17 enfants ;
- 3 élu·es ;
- 5 professionnel·les de la Ville.

Contenu et objectifs de l'atelier de co-création

L'atelier de co-création avait pour objectifs de partager la vision de la Ville pour le futur de la bibliothèque et de définir une vision citoyenne pour le projet. Il a permis également de questionner la population quant aux usages de la bibliothèque, mais aussi d'identifier les orientations et les principes d'aménagement pour guider le travail des concepteurs.

Plénière

- Ouverture de la séance par le maître de cérémonie Gabriel Larue (CEUM) ;
- Mot de bienvenue par Monsieur Daniel Champagne, conseiller municipal du district du Versant ;
- Explication du fonctionnement de l'activité en sous-groupe ;
- Période de questions d'intérêt général.



Travail en sous-groupes

- Activité brise-glace : Présentation de soi, partage et explication du choix d'une image. Pour mettre la table à l'atelier, chaque participant·e devait choisir une image pour exprimer son lien avec la bibliothèque. Voici quelques exemples. La bibliothèque est un lieu...



Feux d'artifice :
... d'émerveillement

Peinture de
différentes couleurs :
... où l'on est exposé
à la diversité



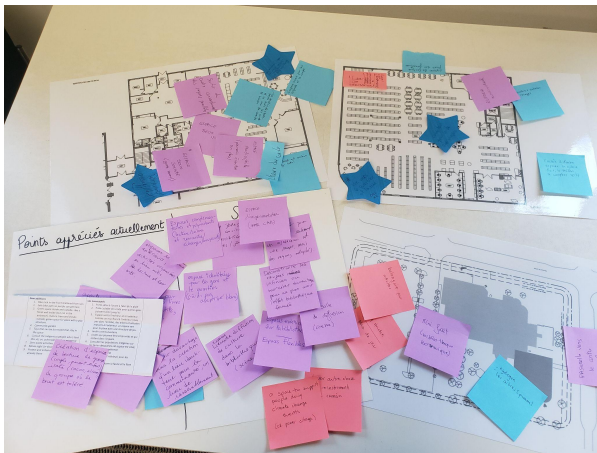


Chute d'eau :
... qui évoque le
ressourcement, à la fois
calme et effervescent



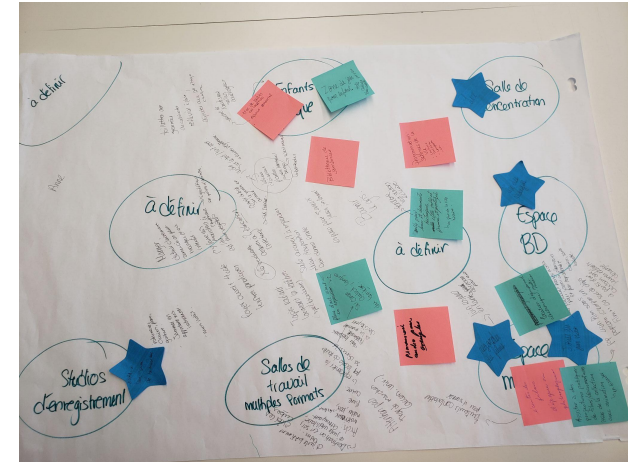
Phare : ... un point
de repère pour les
Gatinois·es, qui les élève
par l'accès au savoir.

- Discussion sur les éléments appréciés de l'actuelle bibliothèque et sur les éléments souhaités : à partir du plan actuel de la bibliothèque, prise de notes sur *post-its* dans un tableau ;



- Discussion sur les usages souhaités pour que les usager·ères puissent vivre une expérience immersive et stimulante lors de leur visite à la bibliothèque : sur un plan imaginaire d'une nouvelle bibliothèque, prise de notes sur *post-its* en réponse à la question *Dans la bibliothèque de mes rêves, qu'est-ce que j'y fais?*

Sélection par le groupe d'une salle à développer, puis discussion sur ce qu'on y fait et sur ce qu'on y trouve ;



- Discussion sur les ambiances souhaitées et le verdissement pour que les usager·ères puissent vivre une expérience agréable et reposante lors de leur visite à la bibliothèque : sélection par les personnes participantes de mots et d'images d'inspiration pour décrire les thèmes abordés.



livres
Fantaisie

à quar...
un

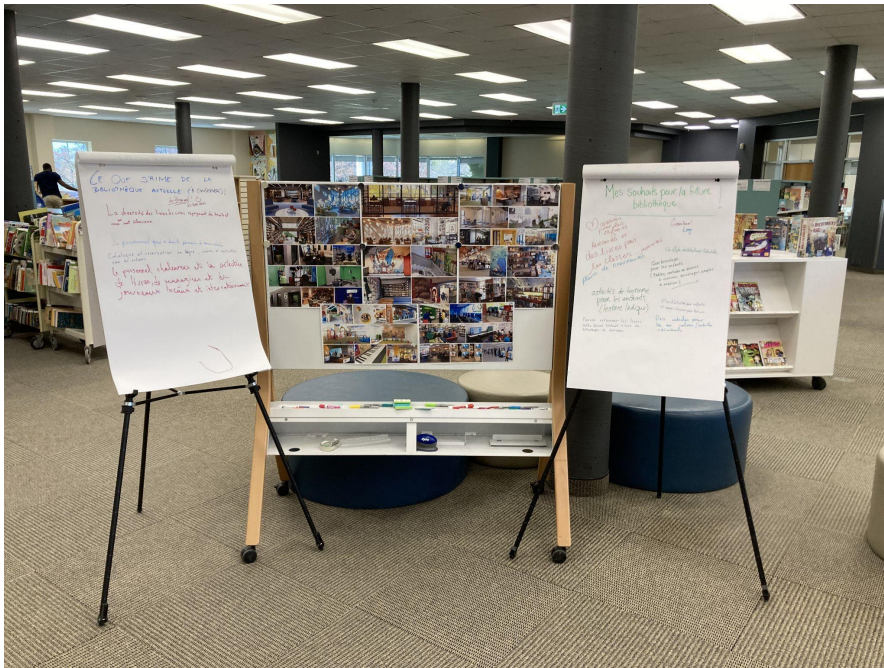


← flater
des
chiots



Un sous-groupe adapté pour les enfants

- Demander aux enfants de nommer une chose qu'ils aiment de la bibliothèque actuelle ;
- Demander aux enfants de dessiner leur bibliothèque idéale avec la participation des parents pour les aider.



Des chevalets à l'entrée pour recueillir des opinions spontanées

- Demander aux passant-es de nommer ce qu'ils et elles aiment de la bibliothèque actuelle ;
- Demander aux passant-es de nommer ce qu'ils et elles souhaitent de la nouvelle bibliothèque.



Retour en plénière

- Explication de la suite du processus de consultation ;
- Distribution des évaluations et réponse aux questions.

4. Présentation et classification des résultats

Méthodologie

Tous les commentaires, les questions et les idées ont été pris en note, classés par thème et organisés dans des tableurs. Plusieurs étapes ont été nécessaires, soit la compilation, le classement et l'interprétation afin de formuler des propositions d'orientations et de principes d'aménagement.

Avec près de 350 idées formulées issues du questionnaire, des entrevues et de l'atelier de co-création, il a été nécessaire de faire un tri rigoureux de ces informations, de manière à retirer les doublons, les éléments non pertinents ou inadmissibles. Des tableaux d'analyse distincts ont été préparés selon les thèmes abordés durant les discussions. Puisque les idées soulevées étaient souvent récurrentes, des catégories ont été élaborées pour faciliter le classement des informations.

Une fois les informations recueillies organisées, il était alors possible d'avoir une vision d'ensemble pour les analyser. En fonction des résultats des tableaux, une synthèse des idées principales a été rédigée et leur interprétation a permis de formuler des recommandations d'aménagement.

Les entrevues et les questionnaires disposent d'un compte rendu distinct supplémentaire qui permet de comprendre les besoins des partenaires clés.

Classification des résultats

Les idées formulées ont été réparties dans 13 catégories différentes, puis rassemblées sous quatre grands volets : 1) Ambiances, architecture et intérieur, 2) Verdissement et espaces extérieurs, 3) Les différents espaces, 4) Collections, partenariats, programmation et services.

Le premier ensemble concerne les idées d'ambiances, d'architecture et d'aménagement intérieur. Le deuxième volet intègre le verdissement et les aménagements extérieurs. Le troisième volet se décline selon les types d'espaces de la bibliothèque comme les salles de travail multiformats ou l'espace ludique pour les enfants. Enfin, le quatrième volet comprend les collections ainsi que les propositions de partenariats, de programmation et de services. Chacun de ces volets se divise entre les points forts actuels de la bibliothèque et les souhaits des personnes qui ont participé à ces exercices de consultation.

I. Ambiances, architecture et intérieur

Le lieu est apprécié pour sa tranquillité, une circulation fluide des usagers et de la lumière, son identité culturelle et la commodité de ses équipements. Une mise en dialogue perméable avec son environnement et en symbiose avec la Maison de la culture, ainsi qu'un pont entre l'histoire autochtone et l'avenir contemporain sont souhaités.

1. Ensemble de la bibliothèque

a. Points forts actuels

- L'hommage à Bobino ;
- La tranquillité du lieu ;
- Le calme ;
- Les salles calmes à l'étage ;
- L'espace ouvert et libre pour enfants.

b. Souhaits

- Des couleurs vives ;
- Des éléments en bois ;
- Des zones délimitées : pour parler à voix basse, pour le travail de groupe et pour travailler en silence ;
- Des fenêtres panoramiques ;
- Un espace vitré ;
- Un espace ouvert ;
- Des oeuvres d'art ;
- Inciter à la contemplation ;
- Un foyer ouvert, 4 côtés panoramiques ;
- Un grand escalier dans un bâtiment contemporain avec une esthétique épurée, spacieuse et lumineuse
- Un lieu de détente ;

- Une ambiance chaleureuse ;
- Une identité architecturale forte et élégante ;
- Une identité pour les gens et le quartier.

2. Architecture

a. Points forts actuels

- La fenestration avec vue sur le quartier et la rue.

b. Souhaits

- Lien architectural avec la Maison de la culture ;
- S'inspirer de l'intérieur du bâtiment de l'Association des femmes autochtones ;
- Une conception et des matériaux écologiques ;
- De la lumière naturelle ;
- L'intégration des Premières Nations ;
- Un style futuriste.

3. Équipements et mobiliers

a. Points forts actuels

- Les ordinateurs ;
- Les bean bags géants ;
- Les présentoirs de livres thématiques.

b. Souhaits

- Un présentoir de mise en valeur de certains livres comme le prix littéraire (Prix Jacques-Poirier-Outaouais) ;
- Réimaginer le format des rayons de style archive ;
- Des toilettes non genrées ;
- Une section nouveautés et livres en vedette ;
- Mobilier adapté aux jeunes et aux personnes âgées ;
- Des écrans pour délimiter les espaces ;
- Des cubicules individuels.

II. Verdissement et espaces extérieurs

Le lieu est apprécié pour son emplacement privilégié, sa connectivité fonctionnelle avec d'autres équipements et l'intégration des infrastructures de transport actif, automobile et en commun. On souhaite l'intégration d'espaces et de surfaces végétalisés intérieurs, un mobilier confortable et des aménagements favorisant les activités collectives à l'extérieur et la création d'un café utilitaire et accueillant.

4. Verdissement

a. Souhaits

- Espace vert à intérieur ;
- Mural floral intérieur et des murs végétalisés ;
- Un espace vert ;
- L'intégration de la nature à l'intérieur ;
- Verdures intérieure et extérieure ;
- Des arbres intérieurs et de l'éducation sur la flore ;
- Une volière d'oiseau ;
- Une serre ;
- Un jardin intérieur ;
- Une végétation changeante d'étage à étage.

5. Aménagements extérieurs

a. Points forts actuels

- Le parc arrière ;
- Les hydrangées et les arbres à l'extérieur ;
- Les espaces verts.

b. Souhaits

- Accès Wi-Fi ;

- Un amphithéâtre extérieur ;
- Des bancs et des chaises confortables ;
- Des expositions d'instruments ;
- Des événements comme le Bébé symphonique ;
- Un espace dédié aux événements ;
- Un toit aménagé, vert et accessible avec terrasse ;
- Des arbres ;
- Un espace extérieur accueillant et convivial ;
- Un jardin communautaire ;
- Des structures de jeux pour enfants ;
- Des balançoires pour adultes ;
- Un espace de lecture ;
- Des coins de lecture ou de travail extérieurs ;
- Des tables de pique-nique ;
- Des plantes pollinisatrices et des arbres fruitiers.

6. Espace café

a. Souhaits

- Un café où l'on peut parler à voix haute (int.) ;
- Une variété d'aliments et de services (int.) ;
- S'asseoir, s'allonger, socialiser, lire toute l'année (ext.) ;
- Sofas confortables, chaises en bois et tables (ext.) ;
- Une terrasse chauffante l'hiver (ext.).

7. Emplacement, accès / accessibilité

a. Points forts actuels

- La localisation, la centralité et la facilité d'accès ;
- L'accès à d'autres espaces tels que la galerie d'art, le théâtre et le complexe sportif ;
- L'accessibilité en bus et à vélo ;
- L'ascenseur ;

- La station Rapibus ;
- Le stationnement et les porte-vélos.

b. Souhaits

- Une signalétique sur les points d'intérêts aux alentours ;
- Facilité d'accès au Cégep et au centre sportif.

III. Les différents espaces

Le lieu est apprécié pour sa programmation et son espace dédiés aux enfants. On souhaite un espace pour tout-petits adapté à leur échelle, flexible et stimulant, un espace multimédia et des studios équipés, confortables et insonorisés, ainsi que d'autres salles polyvalentes en fonction des besoins.

8. Espace ludique pour enfant

a. Points forts actuels

- L'espace et l'animation pour les enfants ;
- La section des tout-petits avec les jouets et le mur *cherche et trouve*.

b. Souhaits

- Des livres audio pour enfants ;
- Des livres accessibles aux jeunes à leur hauteur ;
- Des livres exposés (couvertures visibles) ;
- Des cocons/alcôves de lecture pour les enfants ;
- Un accent sur la tactilité, avec des textures et formes ;
- Des aménagements flexibles ;
- L'espace enfants devrait être situé près de l'entrée ;
- Situer la section des périodiques pour adultes à côté de l'espace enfants ;
- Un mobilier ludique ;

- Des structures de jeu (mur d'escalade, glissade, etc.) ;
- Une bibliothèque de semis ;
- Un coin bricolage pour les enfants ;
- L'espace enfant devrait être loin des écrans/salle multimédia.

9. Espace multimédia

a. Souhaits

- Une salle de projection ;
- Des claviers, souris et tablettes ;
- Des tables et chaises de différentes tailles et formes ;
- Des fenêtres ;
- Des poufs et coussins au sol, avec des tapis pour pouvoir utiliser tout l'espace ;
- Des espaces de rangement pour tous les jeux ;
- Des legos ;
- Des casse-têtes.

10. Studios d'enregistrements et de pratique de musique

a. Souhaits

- Des ateliers d'artistes ;
- Des claviers ;
- Des guitares ;
- Du matériel pour montage vidéo ;
- Du matériel pour enregistrement de balado ;
- Des murs et une porte insonorisés.

11. Salles de travail multiformats et salle multifonctionnelle

a. Points forts actuels

- La salle de réunion de bonne taille pour des conférences locales.

b. Souhaits

- Une salle pour de grands rassemblements ;
- Un espace de lecture de groupe ;
- Des salles de rencontre numérique (conférence virtuelle, ateliers à distance, télétravail) ;
- Un espace de travail avec une sonorisation de type bruit blanc.

IV. Collections, partenariats, programmation et services

Le lieu est apprécié pour son offre diversifiée de collections, ses services en ligne et en personne, ainsi que sa connectivité avec les autres bibliothèques. On souhaite une diversification des collections et des partenariats en mettant la région sur l'avant-scène, une programmation axée sur la découverte, l'apprentissage et l'échange, ainsi que de nouveaux espaces et services à vocation musicale (entreposage, pratique musicale, réparation).

12. Collections, collections de partitions musicales et collections d'instruments de musique

a. Points forts actuels

- Des jeux vidéo ;
- La collection documentaire ;

- La musique ;
- Les bandes dessinées ;
- Les DVD ;
- Les vastes collections littéraires ;
- Une section de mangas accessible dès 11 ans.

b. Souhaits

- Ouvrages publiés en Outaouais, ou sur l'Outaouais, de toutes les époques ;
- Ouvrages historiques ;
- Des logiciels de réalité virtuelle (utilisés en architecture et en design intérieur) ;
- Des collections de livres anciens, d'histoire, de conservation ;
- Des outils ;
- Des caméras ;
- Des films philosophiques ;
- Des équipements électroniques/multimédias pour regarder des films ;
- Des livres en langues autochtones ;
- Des livres en langues étrangères ;
- Des sacs à dos de livres pour 0-2 ans ;
- Des jeux de tables ;
- Des livres fantastiques ;
- Des bandes dessinées historiques ou d'auteurs locaux ;
- Des collections portant ou issues des communautés culturelles.

Spécificités musicales

- Des violons et violoncelles ;
- Un piano ;
- Des percussions ;

- Des collections destinées aux programmes externes du Conservatoire de Musique du Québec.

13. Partenariats, programmation et services

a. Points forts actuels

- L'heure du conte ;
- L'initiative "Une naissance, un livre" ;
- L'accueil sur deux étages ;
- La complémentarité des usages publics à proximité ;
- L'emprunt en ligne ;
- La programmation jeunesse ;
- La salle des ados ;
- Le catalogue en ligne ;
- Le club de lecture ;
- Le comptoir d'aide aux usagers ;
- Le lien avec la galerie ;
- Le retrait en libre-service pour les livres ;
- Les emprunts interbibliothèques ;
- Les heures d'ouverture ;
- Les outils numériques d'apprentissage en ligne ;
- Le partenariat avec la Grande Bibliothèque (retour de livres) ;
- Le personnel chaleureux et aidant.

b. Souhaits

Partenariats

- Des bureaux pour organismes culturels ;
- Des projets d'étudiants en technique de documentation, en science, en arts visuels, etc. ;

- Un partenariat avec l'équipe en loisir culturel de la Ville de Gatineau qui offre des cours de musique à coûts accessibles ;
- Un partenariat avec l'Association des Auteurs et Auteures de l'Outaouais ;
- Un partenariat avec les sociétés Salon du livre de l'Outaouais et Maison des arts littéraires.

Programmation

- Des activités d'identification d'insectes et de plantes ;
- Des activités de lecture pour les enfants ;
- Des activités multigénérationnelles ;
- Des ateliers d'origamis ;
- Des casques virtuels ;
- Des événements en soirée ;
- Des expositions régulières d'artistes issus des arts littéraires ;
- Des formations ;
- Des lancements de livres ;
- Des projections publiques de films /documentaires avec discussions animées ;
- Des projets d'histoire orale ;
- Des rencontres d'auteurs ;
- Une programmation jeunesse ;
- Une programmation scientifique (conférencier, démonstration, exposition itinérante).

Services

- Des cours de zoothérapie et lecture, de création de bandes dessinées ;
- Des services de perfectionnement scolaire ;

- Heures d'ouverture la fin de semaine ;
 - La vente de livres de seconde main ;
 - Livraison de livre à domicile en vélo cargo ;
 - Système de navette avec les écoles ;
 - Un abonnement numérique pour lecture à domicile sur tablette ;
 - Un espace à rayonnage mobile et à température et humidité contrôlées ;
 - Un espace d'entreposage ;
 - Un laboratoire de langues ;
 - Un salon pour les clubs de lecture ;
 - Un service de réparation des instruments ;
 - Une meilleure communication des activités aux résident·es.
- Nourriture (bonbons, collations) : 2 enfants.

V. La perspective des enfants

Les principaux thèmes abordés par les enfants sont les suivants:

- Livres (princesses, fantaisiste, science-fiction, chevalier) : 7 enfants ;
- Animaux (marin, insectes, exotiques, domestiques) : 6 enfants ;
- Jeux extérieurs et sportifs (escalade, soccer, skate, balançoire, glissade) : 5 enfants ;
- Aménagement intérieur (chaise longue, fontaine, plantes, foyer, lampe, échelle) : 4 enfants ;
- Eau (aquarium, piscine, fontaine) : 4 enfants ;
- Jeux intérieurs (vidéo, de société, etc.) : 3 enfants ;

5. Orientations, principes et pistes d'action

À la suite du classement, de l'analyse et du croisement des éléments appréciés dans l'actuelle bibliothèque et des souhaits formulés pour la nouvelle institution, récoltés lors de l'atelier, des entretiens et par les questionnaires, certaines pistes de réflexion ont été élaborées. Le CEUM a regroupé ces éléments sous forme d'orientations, de principes et de pistes d'action d'aménagement visant à répondre aux besoins, aux aspirations et aux préoccupations énoncés. Ces formulations servent à guider la conception architecturale et l'aménagement de la future bibliothèque, ainsi que les décisions et les choix d'aménagement à mettre en œuvre.

1. **Orientation** : *Opter pour une configuration équilibrée des espaces ouverts intérieurs.*

1.1. **Principe** : Équilibrer les ambiances calmes et dynamiques.

1.1.1. **Piste d'action** : *Délimiter des zones ouvertes présentant des débits sonores et des usages distincts.*

Plusieurs ont mentionné lors de l'atelier vouloir parler à voix haute dans les aires communes, alors que d'autres ont mentionné leur appréciation actuelle d'une ambiance calme. Des zones de discussion à voix basse, de travail en équipe, de collaboration ou d'échanges informels pourraient

ainsi harmonieusement avoisiner des espaces de lecture, d'étude individuelle ou de réflexion. Une concentration des espaces plus bruyants pourrait également être considérée.

1.1.2. **Piste d'action** : *Adopter une stratégie d'orientation dans l'environnement wayfinding claire et intuitive.*

Des directives compréhensibles par tous les types de publics serviraient à orienter les usagers vers les différentes zones, en indiquant clairement les niveaux de bruit tolérés et les activités encouragées. L'utilisation d'un revêtement de sol, de couleurs ou d'éclairage distincts pourrait également permettre, par exemple, de renforcer la perception d'un changement de zones.

1.1.3. **Piste d'action** : *Intégrer des dispositifs d'insonorisation.*

Ces dispositifs, tels que des cloisons insonorisées, des revêtements absorbant le son et des plafonds acoustiques, permettent de réduire la réverbération du bruit entre les différentes zones. Certains de ces dispositifs, en plus d'insonoriser et de créer des zones distinctes, pourraient également être flexibles et amovibles afin de permettre la tenue d'activités diverses au besoin.

1.2. **Principe** : Maximiser la lumière naturelle.

1.2.1. **Piste d'action** : Considérer l'intégration de façades vitrées.

Plusieurs personnes ont rapporté leur appréciation de ces caractéristiques du bâtiment actuel et leur souhait de les voir se multiplier. Ces ouvertures permettent de faire pénétrer la lumière naturelle dans les espaces intérieurs, et de créer une relation poreuse avec l'extérieur.

1.2.2. **Piste d'action** : Optimiser l'équilibre entre lumière et opacité.

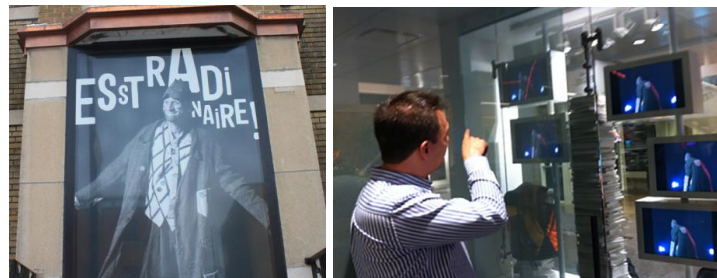
L'utilisation de dispositifs d'atténuation solaire se révèle une option à évaluer afin de rendre l'expérience agréable. Des dispositifs tels que des brise-soleil, des stores ou des films de protection solaire permettent de réguler la quantité de lumière naturelle et de chaleur entrant dans les espaces intérieurs. Ces dispositifs gagneraient à être ajustables et modulables par les usager·ères en fonction de leurs besoins et des conditions extérieures.

2. **Orientation** : Mettre en valeur l'identité culturelle locale de l'Outaouais et de Gatineau.

2.1. **Principe** : Poursuivre les efforts de mise en mémoire de Guy Sanche.

2.1.1. **Piste d'action** : Créer une exposition permanente dédiée au comédien Guy Sanche et à son personnage culte, Bobino.

L'hommage porté à Guy Sanche à l'entrée de la bibliothèque est célébré par les participant·es de la démarche. Pour accroître ces efforts, l'ajout de panneaux informatifs, de photographie, d'objets ou de costumes du personnage, ou encore d'écrans diffusant des émissions pourrait enrichir l'honneur fait au personnage, et ainsi devenir vecteur de fierté et d'identification au territoire pour les personnes fréquentant la bibliothèque. La planification de telles expositions pourrait se faire en collaboration avec les Archives du Québec situées à proximité et ainsi fortifier les liens avec l'organisation voisine.



Élément d'appel extérieur et exposition sur Marc Favreau à travers des textes, artefacts et extraits filmiques. Crédit : Merlicht

2.1.2. **Piste d'action** : *Proposer une programmation éducative destinée aux enfants.*

Le bien-être et l'épanouissement des enfants, tout comme la découverte et l'amour pour un monde passionnant, ou encore l'humour et les blagues, sont des thèmes centraux de l'œuvre de Guy Sanche. De mêmes sujets pourraient être abordés lors d'activités destinées aux enfants. La projection d'épisodes (de Bobino ou d'autres émissions plus récentes) suivie de discussions et d'échanges pourrait répondre aux demandes citoyennes d'activités éducatives et intergénérationnelles.

2.2. **Principe** : Valoriser les artistes, les écrivain·es et les organismes culturels de la région à travers la programmation.

2.2.1. **Piste d'action** : *Mettre en valeur des œuvres d'art locales.*

Plusieurs ont mentionné le désir de donner une place de choix aux artistes de l'Outaouais. Il convient de rappeler que, conformément à la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics au Québec, les bénéficiaires de subventions gouvernementales pour des projets de construction, d'agrandissement ou de réaménagement de bâtiments publics d'un coût de 150 000 \$ ou plus doivent réserver environ 1 % du coût total du projet pour l'intégration d'une

œuvre d'art. Ce montant pourrait être investi à l'achat d'œuvres locales ou encore à l'organisation d'un concours d'art public destiné aux artisan·es de la région.

En amont, lors de la conception architecturale du bâtiment, ces espaces pourraient être planifiés en tenant compte des exigences spécifiques de chaque discipline artistique (peinture, sculpture, photographie, etc.). Par exemple, prévoir des murs adaptés à l'accrochage d'oeuvre, munis d'éclairage réglable, peints de couleur neutre, situés avec suffisamment de recul pour pouvoir profiter des artefacts serait à prendre en compte.

2.2.2. **Piste d'action** : *Intégrer la volonté de mise en valeur des œuvres littéraires à l'architecture du bâtiment.*

Le présentoir actuel proposant de telles informations est perçu positivement par plusieurs personnes ayant participé à l'atelier. Afin de poursuivre ces efforts, l'aménagement d'une zone de la bibliothèque adjointe d'une signalétique claire et visible pourrait, de manière similaire, permettre la découverte et susciter l'intérêt. De la même façon, des cartes et des plans de la région, localisant par exemple les lieux de naissance ou les sites des récits, pourraient également servir à développer un lien au territoire.

Un partenariat avec l'Association des auteurs et auteures de l'Outaouais a d'ailleurs été mentionné

lors de l'atelier, tout comme la mise en valeur des récipiendaires du Prix littéraire Jacques-Poirier-Outaouais lors des échanges avec les partenaires. En amont de la conception et de la construction de la bibliothèque, il pourrait être pertinent de réfléchir à l'intégration de tels dispositifs directement au bâtiment. Ce dialogue entre architecture et usager·ères permettrait ainsi la mise en valeur des ouvrages.

2.2.3. **Piste d'action** : *Programmer des activités liées à la culture, aux arts et à la lecture.*

Les participant·es de la démarche ont émis le souhait que la bibliothèque puisse recevoir des activités ou des événements culturels. Vernissages, lancements de livres, conférences, lectures publiques, remises de prix, discussions et expositions pourraient à la fois profiter au dynamisme et à l'identité de l'institution, tout comme permettre aux acteurs·rices locaux de disposer d'un lieu de diffusion central. En nouant des partenariats avec ces derniers, la bibliothèque se positionne d'autant plus comme un lieu capital de la culture à Gatineau.

2.3. **Principe** : Valoriser la présence autochtone et son héritage culturel.

Une collaboration étroite avec des représentant·es autochtones possédant une fine connaissance des enjeux, des sensibilités et des valeurs culturelles permet une représentation optimale et des ajustements en cours de route, et est une condition *sine qua non* à toute intervention liée aux peuples autochtones.

2.3.1. **Piste d'action** : *Intégrer dans la planification, la conception et la mise en œuvre des éléments, des installations artistiques ou des symboles culturels autochtones.*

Cette volonté a été plusieurs fois avancée lors de l'atelier et des échanges avec les partenaires. La conception du bâtiment pourrait ainsi s'inspirer de symboles autochtones, tels que des motifs, des formes, des couleurs ou des matériaux traditionnels. De telles initiatives doivent toutefois être étroitement accompagnées d'organismes sensibles et spécialisés auprès ou issues de ces communautés, tel le Centre d'amitié autochtone.

2.3.2. **Piste d'action** : *Intégrer des activités éducatives et des expositions interactives à la programmation.*

Une sensibilisation des visiteur·ses à la présence autochtone, à son héritage culturel et à ses légues a été relevée lors de l'atelier. Des activités portant sur ces thèmes pourraient être une manière

d'atteindre cet objectif. Les langues autochtones peuvent également être mises de l'avant et des livres peuvent être offerts en langues autochtones locales pour plus d'inclusion des communautés.

3. **Orientation** : *Faciliter l'accessibilité, la connectivité, la convivialité et l'échelle humaine.*

3.1. **Principe** : Renforcer la connectivité avec les institutions avoisinantes.

3.1.1. **Piste d'action** : *Proposer une signalétique singulière.*

La conception de panneaux, de cartes, de symboles et d'icônes spécifiques au secteur facilitant la différenciation et la localisation des institutions et des points d'intérêt du Pôle permettraient une plus grande cohérence et connexion entre ceux-ci. Une telle signalétique permet de rendre plus agréable l'expérience utilisateur·trice en clarifiant l'orientation, et optimisant l'accessibilité et la sécurité. Des lieux ciblés, comme les intersections, les points de convergence ou les zones de transition, sont à privilégier pour s'assurer de leur efficacité.

3.1.2. **Piste d'action** : *Fournir des informations complémentaires en temps réel sur les services des autres institutions.*

Des informations telles que les horaires ou la programmation peuvent être diffusées, en temps réel, dans l'espace public, de façon à favoriser les

déambulations d'une institution à l'autre. Des bornes tactiles ou encore des dispositifs de projection architecturale permettent d'optimiser et de personnaliser l'expérience des passant·es.

3.2. **Principe** : Intégrer et relier les infrastructures de transport actif, automobile et en commun.

3.2.1. **Piste d'action** : *Sécuriser et protéger les liens piétons et cyclables vers la bibliothèque.*

La séparation des véhicules motorisés des mobilités douces par l'aménagement des voies distinctes et définies ou le ralentissement des déplacements automobiles grâce à l'intégration de feux de signalisation, de ralentisseurs ou des goulots d'étranglement favorisent un sentiment de sécurité des cyclistes et des piéton·nes.

3.2.2. **Piste d'action** : *Planifier et concevoir des accès directs et bien signalés aux arrêts de transports en commun.*

De tels dispositifs facilitent les connexions entre les modes de déplacement actifs et les transports en commun, et permettent des déplacements intermodaux efficaces et agréables.

3.2.3. **Piste d'action** : *Offrir des stationnements à vélos couverts et solides.*

Des structures robustes à l'abri des intempéries et éclairées à la tombée du jour agissent comme

motivations à l'utilisation du vélo comme moyen de déplacement. De plus en plus, le vélo d'hiver devient un moyen de transport valorisé et utilisé; une sensibilité à déneiger ces installations peut également être perçue positivement. Actuellement, une application (ex. Vélo-Transit) ou une carte (ex. Opus) donnent gratuitement accès aux vélostations existantes. Un système d'inscription et la carte de la bibliothèque pourraient servir à cet effet.



Vélostations de l'ÉTS et d'Exo. Crédits : Vélo-Transit et Exo.

3.3. **Principe** : Adapter l'accès aux personnes âgées.

3.3.1. **Piste d'action** : Concevoir des abaissements de trottoirs adaptés.

L'ajout de pentes douces à plusieurs endroits permet aux personnes âgées de franchir facilement les différences de niveau sans risque de chute. L'utilisation d'une surface antidérapante peut également favoriser l'équilibre et le déplacement.

3.3.2. **Piste d'action** : Ajouter des bancs à distance rapprochée et régulière.

La disposition de bancs ergonomiques et pourvus d'accoudoirs et des dossiers sur le trajet des

personnes âgées entre leur point d'origine et de destination leur offre des occasions de repos essentiel à leur condition physique. Leur installation à l'ombre est également à prendre en compte.

3.3.3. **Piste d'action** : Offrir plusieurs places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite.

Identifier des emplacements stratégiques pour les places de stationnement réservées, en tenant compte des entrées principales et des rampes d'accès, faciliterait et encouragerait les visites des personnes à mobilité réduite.

4. **Orientation** : Intégrer la végétation dans la bibliothèque.

4.1. **Principe** : Considérer l'ajout de verdure dans l'aménagement intérieur.

4.1.1. **Piste d'action** : Évaluer l'ajout de murs végétalisés et de murales florales.

Plusieurs personnes ont valorisé un verdissement de la bibliothèque, plus particulièrement de ses murs. Ces éléments apporteront une touche esthétique, introduiront la nature dans l'espace et créeront une atmosphère vivante et colorée. De telles installations peuvent également servir à absorber les sons des multiples usages de la bibliothèque.



L'atrium de la Maison du développement durable (Montréal).
Crédit : Tripadvisor

4.1.2. **Piste d'action** : Intégrer des plantes directement au mobilier.

L'intégration de plantes sur les tables de lecture ou de travail et aux dossiers des bancs peut représenter une manière intéressante d'insérer harmonieusement la végétation dans l'espace. Des cloisons végétales amovibles ornées de plantes grimpantes ou suspendues peuvent également servir à diviser les espaces ou créer des zones distinctes dans la bibliothèque. Ces plantes offrent ainsi une expérience immersive avec la nature, tout en permettant au mobilier de rester fonctionnel.



Bibliothèque de l'école Jingshan (Chine). Crédit : Arch Daily

4.1.3. **Piste d'action** : Promouvoir l'éducation sur la flore.

L'organisation d'activités éducatives sur la flore, comme des ateliers de jardinage ou portant sur différents types de plantes, encourage l'apprentissage et la sensibilisation à l'environnement. Ces activités peuvent être jointes à la visite de la bibliothèque et à d'autres activités portant sur l'Outaouais, Guy Sanche ou l'héritage autochtone, par exemple. Des plantes indigènes et médicinales serviraient à ces activités et au partage des savoirs ancestraux.

5. **Orientation** : Réfléchir la deuxième peau de la bibliothèque : aménager des espaces extérieurs collectifs, confortables et fonctionnels.

5.1. **Principe** : Créer un espace extérieur polyvalent pour accueillir différents types d'activités.

5.1.1. **Piste d'action** : Considérer l'aménagement d'un espace de type amphithéâtre extérieur.

L'ajout d'une telle installation a été discuté lors de l'atelier. L'intégration d'un tel espace permettrait d'accueillir une programmation axée sur la lecture et la culture. Cet espace polyvalent pourrait être adaptable à des activités variées et profiter des services offerts par la bibliothèque (ex. prêt d'instruments). Les partenaires ont de leur côté mentionné un espace similaire d'animation, par exemple de type agora ou comprenant une pente douce, permettant de donner des cours à l'extérieur et d'y tenir des spectacles.



L'aménagement extérieur projeté de la Bibliothèque Maisonneuve (Montréal). Crédit : Agora Montréal

5.1.2. **Piste d'action** : Verdir et préserver la flore actuelle.

L'intégration d'arbres et d'arbustes autour de l'espace permettrait de créer une atmosphère agréable et intimiste. L'utilisation de ces plantations servirait également à restreindre la diffusion sonore.

5.1.3. **Piste d'action** : Conserver une portion de l'espace vert non aménagé.

Les participant·es de l'atelier et les partenaires souhaitent qu'une portion de l'espace demeure non aménagée. Des partenaires souhaitent y poursuivre leurs activités extérieures (ex. l'école de musique se sert de l'espace vert ouvert pour tenir des jeux), voire y organiser des événements pouvant requérir l'installation de tentes et d'équipements audiovisuels.

5.1.4. **Piste d'action** : Programmer et segmenter des secteurs par l'ajout de parois et d'autres surfaces planes.

Ces façades pourraient ainsi être utilisées pour la tenue d'expositions, servir de décors ou encore afficher la programmation à venir. De manière similaire, les partenaires ont souhaité un espace d'expositions extérieures (d'art, d'instruments, de livres).

5.1.5. **Piste d'action** : Privilégier du mobilier modulable et ergonomique.

Certaines chaises, bancs ou autres éléments permettant de s'asseoir pourraient être déplaçables et ainsi être réarrangés facilement en fonction des besoins spécifiques, tout comme en fonction des conditions météorologiques. Une conception ergonomique du mobilier en tenant compte de la forme des sièges, de leur hauteur, de leurs matériaux et de leur accessibilité permet de satisfaire les publics présentant une diversité de conditions physiques et d'âges. Des dossiers et des accoudoirs appropriés pour le confort favorisent également une utilisation prolongée.

5.1.6. **Piste d'action** : Intégrer des éléments de protection solaire.

Des parasols, des auvents, des voiles d'ombrage ou des installations vertes permettent de créer des zones ombragées et protéger les utilisateur·trices du soleil. Une telle protection favorise ici aussi une utilisation prolongée.

5.1.7. **Piste d'action** : Assurer une connexion Wi-Fi et des prises de courant.

Demandé à la fois par la population lors de l'atelier et par les partenaires lors des échanges, l'accès à un Wi-Fi puissant et fiable est primordial au travail à l'extérieur. L'accès à l'électricité est quant à lui

essentiel à la tenue d'événements (branchements son, éclairage, micros).

5.2. **Principe** : Considérer l'ajout d'un café terrasse extérieur.

5.2.1. **Piste d'action** : Couvrir l'espace avec une construction de type pergola ou des parasols.

Une telle structure permet de protéger les usager·ères du soleil, de la pluie ou d'autres conditions météorologiques défavorables. L'intégration de végétaux est également souhaitable.



Terrasse extérieure de la bibliothèque Marc-Favreau (Montréal).
Crédit : Espace pour la vie

5.2.2. **Piste d'action** : Adapter l'espace à tous·tes.

Des rampes d'accès, des chaises et tables à différentes hauteurs permettent de répondre aux besoins de tous les types de populations potentielles. Des tables comprenant un espace pour s'y asseoir en fauteuil roulant seraient, à cet effet, pertinentes. Les personnes âgées ont mentionné désirer des chaises confortables, les tabourets n'étant pas adéquats pour elles.

5.2.3. **Piste d'action** : Envisager d'offrir la gestion de l'espace à une entreprise d'économie sociale et solidaire.

Avec une vocation tournée vers sa communauté, la bibliothèque gagnerait à s'associer à un organisme communautaire ou une entreprise d'économie sociale. Les profits pourraient ainsi être investis dans des projets à mission sociale ou culturelle, en harmonie avec la vocation de la bibliothèque.



La cantine du parc Lafontaine, administrée par le Robin des Bois (Montréal). Crédit : La Presse

6. **Orientation** : Aménager un espace enfant adapté, sécuritaire et stimulant.

Dans le cadre de cette démarche, à partir du *Programme de besoin de la bibliothèque Guy-Sanche* (2022, p. 48), l'espace ludique pour enfants a été défini comme suit : « C'est dans l'espace ludique que les enfants bougent, grimpent et interagissent avec les installations. Cet espace invite à l'action et favorise le développement des compétences sociales et psychomotrices qui sont liées de près au développement du langage et des habiletés de lecture ». Le programme fait référence aux enfants de l'âge poupon jusqu'à la préadolescence (environ 11 ans).

De grands principes ont résulté des consultations, mais le CEUM est d'avis que des spécialistes de l'aménagement d'espaces pour enfants sont plus à même de fournir des pistes d'action concrètes.

- 6.1. **Principe** : Concevoir un espace pour tout-petits adapté à leur échelle.
- 6.2. **Principe** : Réfléchir à une zone sans aménagement afin de permettre le jeu libre.
- 6.3. **Principe** : Placer l'espace pour enfants visible de ceux fréquentés par les adultes.
- 6.4. **Principe** : Intégrer des thèmes chers aux enfants, tels que dessinés lors de l'atelier : les livres, les animaux, les jeux extérieurs et sportifs, l'eau.
- 6.5. **Principe** : aménager l'espace enfant éloigné de l'espace multimédia, afin que les enfants ne soient pas attirés par les écrans.
- 6.6. **Principe** : offrir un espace qui offre des options de jeu équitables pour les garçons et filles de tous âges.

7. **Orientation** : Aménager une salle multimédia diversifiée.

Dans le cadre de cette démarche, à partir du *Programme de besoin* (p.15), l'espace multimédia a été défini comme suit : « Axé sur la création, le jeu, la musique et les médias audionumériques et vidéos, on va dans cette zone pour avoir du plaisir, pour jouer et pour développer sa fibre créative. Une ambiance de style studio multimédia, numérique et jeu s'y dégage. (...) L'ensemble de la collection audiovisuelle (films, musique, partitions musicales) de la bibliothèque s'y retrouve ».

- 7.1. **Principe** : Axer l'espace sur une programmation ludique variée entre jeux traditionnels et actuels.

7.1.1. **Piste d'action** : Offrir une pluralité de services, de zones, d'activités et d'équipements.

Des zones dédiées à des activités spécifiques, comme une zone de projection avec des sièges confortables permettant de s'y asseoir longtemps, une zone de jeux de tables et de société, et une zone de pause ou d'attente avec des poufs et coussins au sol semblent répondre aux aspirations de la population sondée. Les participant·es de l'atelier ont mis l'accent sur la pluralité des activités souhaitées (projections, jeux vidéos) et sur une ambiance animée.

- 7.2. **Principe** : Tirer profit de cette salle pour attirer les ados.

Le *Programme de besoin* (p. 61) définit l'âge des adolescent·es de 12 à 17 ans. Trois adolescent·es étaient présent·es lors de l'atelier, réparti·es dans les différents groupes composés d'adultes. Ils ont fait part, entre autres, de leur envie de socialiser avec d'autres jeunes, par exemple en jouant à plusieurs à des jeux vidéo.

7.2.1. **Piste d'action** : Équiper la salle de matériel technologique en quantité suffisante et de collections audiovisuelles variées.

L'installation d'équipements audiovisuels de qualité tels que des ordinateurs et des consoles de jeu

actuels permettrait aux adolescent·es d'explorer leur créativité, de socialiser et de développer leurs compétences dans ces domaines. La mise en place d'un système convivial permettrait aux adolescent·es de découvrir, d'écouter et de visionner, ou encore de jouer avec ces ressources de manière interactive. Un jeune a demandé à ce qu'il y ait suffisamment d'ordinateurs ou de consoles pour jouer à plusieurs sans avoir à attendre trop longtemps son tour.

7.2.2. **Piste d'action** : *S'associer avec des organismes jeunesse pour favoriser la présence des adolescentes.*

L'atelier n'a pas permis d'identifier des éléments aimés ou souhaités spécifiquement par les adolescentes. Une collaboration pourrait être envisagée pour définir les besoins de ces dernières et les éléments d'aménagement à intégrer dans l'espace multimédia ou dans une zone leur étant dédiée. La recherche contemporaine, tant à l'international qu'au Québec, identifie une tendance des municipalités à laisser pour compte les adolescentes dans les décisions qui touchent ses compétences (Boucher et Cossette, 2022). Plutôt que les nombreux investissements dans les installations sportives, ce seraient des espaces et des activités pour socialiser et être créatives et leur offrant un sentiment de sécurité qui répondraient à leurs besoins (ArchDaily, *How to Build Public Spaces*

for Teen Girls, December 18, 2022). Ainsi, un atelier dédié aux adolescentes, organisé en collaboration avec un organisme jeunesse, pourrait permettre d'identifier des pistes d'actions à leur image et ainsi "faire de la place aux filles" dans l'espace public (traduction libre du nom de l'organisme anglais *Make Space for Girls*).

8. **Orientation** : *Aménager des studios d'enregistrements et de pratique de musique équipés et insonorisés.*

Dans le cadre de cette démarche, à partir du *Programme de besoin* (p.45), les studios d'enregistrements et de pratique de musique ont été définis comme suit : « Dans ces espaces, les usagers pourront à la fois pratiquer leur instrument à l'abri des oreilles pouvant être irritées tout comme enregistrer les fruits de ces pratiques ».

8.1. **Principe** : *Dédier un espace aux formes de création et d'expression actuelles.*

8.1.1. **Piste d'action** : *Équiper l'espace de matériel en phase avec les avancées technologiques et à l'évolution de la culture numérique.*

Issus des entrevues et de l'atelier, les besoins nommés sont en termes de technologies (ex. des caméras pour les étudiant·es en cinéma ou l'enregistrement de courts clips à destination des réseaux sociaux), ou encore en termes de logiciels spécialisés (ex. en réalité virtuelle utilisée par les étudiant·es en architecture et en design).

8.1.2. **Piste d'action** : *S'associer avec des organismes spécialisés pour actualiser les besoins.*

Les entrevues et questionnaires démontrent une forte probabilité d'utilisation des partenaires et de leurs clientèles. Un partenariat étroit devrait ainsi s'établir afin de sonder leurs utilisatrices pour préciser les besoins en services et équipements.

9. **Orientation** : *Aménager des salles de travail multiformats et modulaires, permettant de répondre aux différents besoins des usagères.*

Dans le cadre de cette démarche, à partir *Programme de besoin* (p.62), les salles de travail multiformats et multifonctionnelles ont été définies comme suit : « Ces salles sont essentiellement vitrées, tout en assurant une certaine intimité pour la concentration (par ex. portion givrée à la hauteur des hauteurs des yeux, lorsqu'assis). Une bonne insonorisation pour favoriser le travail ou diminuer la propagation des conversations d'équipe. Éclairage avec contrôle gradué ».

9.1. **Principe** : Prévoir des salles de plusieurs tailles ainsi que du mobilier et des équipements flexibles, actuels et diversifiés.

9.1.1. **Piste d'action** : *Répondre aux besoins d'une pluralité de publics.*

Les usagères ont été plusieurs à s'imaginer l'espace en fonction de leurs activités. L'espace était ainsi imaginé pour accueillir des activités

classiques (club de lecture, ateliers, groupes de discussion, rencontres d'équipes), alors que d'autres s'inscrivent davantage dans l'air du temps (ex. conférences et rencontres d'équipes virtuelles).

9.1.2. **Piste d'action** : *Accueillir les activités des partenaires.*

Comme rapporté lors des échanges avec les partenaires, leurs activités souhaitées varient d'un partenaire à l'autre selon leur mission, mais tous et toutes s'entendent sur leur volonté de tenir certaines de leurs activités à la bibliothèque (petits et grands rassemblements [80 personnes]. À l'instar des réponses issues de l'atelier, des activités en personne (lancements de livre, clubs de lecture, présentation de projets d'élèves, petits spectacles) et en numérique (conférences virtuelles, ateliers à distance) sont imaginées. Des partenaires ont également mentionné avoir besoin de plus grands espaces que ceux actuels et d'espaces fermés permettant la création de différentes ambiances pour soutenir des animations, par exemple l'heure du conte. Plusieurs ont également mentionné que l'offre de salles de travail de différentes tailles augmenterait la probabilité d'utilisation de leur organisation ou de leur clientèle.

10. **Orientation** : *Intégrer une vocation musicale à la mission de la bibliothèque.*

10.1. **Principe** : Offrir des espaces et services spécifiques à la pratique musicale.

10.1.1. **Piste d'action** : *Développer des collections d'instruments et de partitions avec les partenaires clés.*

Des partenaires tels que l'école de musique et le Cégep sont intéressés par de tels services et collections et mentionnent l'intérêt de consulter également l'équipe des loisirs culturels de la Ville de Gatineau qui offre des cours de musique à coût accessible. Ils confirment leur désir de collaborer afin qu'ils répondent aux besoins de leurs différentes clientèles.

10.1.2. **Piste d'action** : *Proposer des espaces d'entreposage et de réparation.*

La population et les partenaires s'entendent pour avancer la pertinence d'espaces d'entreposage pour les instruments et pour le matériel nécessaire à la tenue d'ateliers et d'animations divers (également autres que musicaux), ou encore pour la réparation des instruments.

10.1.3. **Piste d'action** : *Proposer des collections d'instruments et de partitions pour le prêt ou l'utilisation sur place.*

On aimerait pouvoir trouver sur place des instruments onéreux et costauds comme le violoncelle et le piano. D'autres ont mentionné l'envie de pouvoir emprunter d'autres types d'instruments, tout comme des collections destinées aux programmes externes du Conservatoire de musique du Québec.

6. Conclusion et prochaines étapes

En conclusion, la démarche consultative en vue de l'agrandissement de la bibliothèque Guy-Sanche de la Ville de Gatineau avait pour objectifs de créer des espaces pour différentes activités et de nouveaux usages, de verdir et embellir les lieux, de proposer de nouvelles collections, de compléter l'offre culturelle et participer à la vitalité du Pôle de la Cité, et de moderniser les équipements de la gestion des documents. Pour atteindre ces objectifs, le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM) a mené un processus de consultation et de participation citoyenne, impliquant diverses parties prenantes.

Les activités de consultation publique ont débuté par la diffusion d'un document de synthèse en ligne, informant la population des intentions de la Ville de Gatineau pour la bibliothèque. Des questionnaires en ligne et des entretiens semi-dirigés ont été mis en œuvre pour recueillir les attentes et les besoins de partenaires ciblé·es. Enfin, un atelier de co-création a été organisé pour permettre à la population d'exprimer ses opinions sur l'état actuel de la bibliothèque et ses aspirations pour le futur.

À partir de l'analyse des informations recueillies lors des activités consultatives, le CEUM a formulé des orientations, des principes et des pistes d'action pour guider la conception architecturale et l'aménagement de la bibliothèque. Ces orientations comprennent la création d'espaces équilibrés, la mise en valeur de l'identité culturelle locale, l'amélioration de l'accessibilité et de la connectivité, l'intégration de la végétation, la création d'espaces extérieurs polyvalents, l'aménagement d'un espace enfant adapté, la mise en place d'une salle multimédia diversifiée, la création de studios d'enregistrement et de pratique musicale, et l'aménagement de salles diversifiées et flexibles.

En résumé, le processus de consultation a permis de prendre en compte les attentes des parties prenantes et de formuler des orientations et des principes clés pour l'agrandissement de la bibliothèque Guy-Sanche. Ces résultats fourniront une base solide pour guider les concepteurs dans la réalisation d'une institution culturelle moderne, inclusive et dynamique qui répondra aux besoins de la communauté de Gatineau. Un concours d'architecture est à cet effet envisagé dans les prochains mois afin de concrétiser les aspirations analysées et citées ci-haut. Un retour vers la population afin de valoriser le fruit de sa participation prendra, en amont, la forme de la publication de ce rapport sur les plateformes de la Ville de Gatineau.

Annexe 1

Document de synthèse produit par le CEUM synthétisant l'état de la situation et les intentions d'agrandissement de la bibliothèque Guy-Sanche par la Ville et vulgarisant l'information disponible aux citoyen·nes et aux acteur·rices.

Partagez vos idées et vos besoins gatineau.ca/consultations

Projet d'agrandissement de la bibliothèque Guy-Sanche

Centre d'écologie urbaine de Montréal Ville de Gatineau

Pourquoi réaménager et agrandir la bibliothèque Guy-Sanche?

Logée entre les murs de la Maison de la culture de Gatineau, la bibliothèque Guy-Sanche est un lieu incontournable : elle propose une large gamme de services et d'activités pour tous les âges et tous les besoins. Face à sa popularité grandissante, la Ville désire lui donner un nouvel élan en procédant à son agrandissement et son réaménagement complet.

Ce projet ambitieux vise à transformer la bibliothèque en un lieu plus accueillant, moderne et fonctionnel. **Pour réfléchir à la bibliothèque du 21^e siècle, l'administration souhaite impliquer sa population et ses partenaires dans une démarche participative.**

La population est invitée à partager ses idées, ses besoins et sa vision quant aux nouveaux espaces, à l'aménagement, aux ambiances et au verdissement de la bibliothèque.



Objectifs de l'agrandissement

1. Créer des espaces pour différentes activités et de nouveaux usages;
2. Verdier et embellir les lieux;
3. Proposer de nouvelles collections;
4. Compléter l'offre culturelle et participer à la vitalité du Pôle de la Cité;
5. Moderniser les équipements de la gestion des documents.

Calendrier du processus

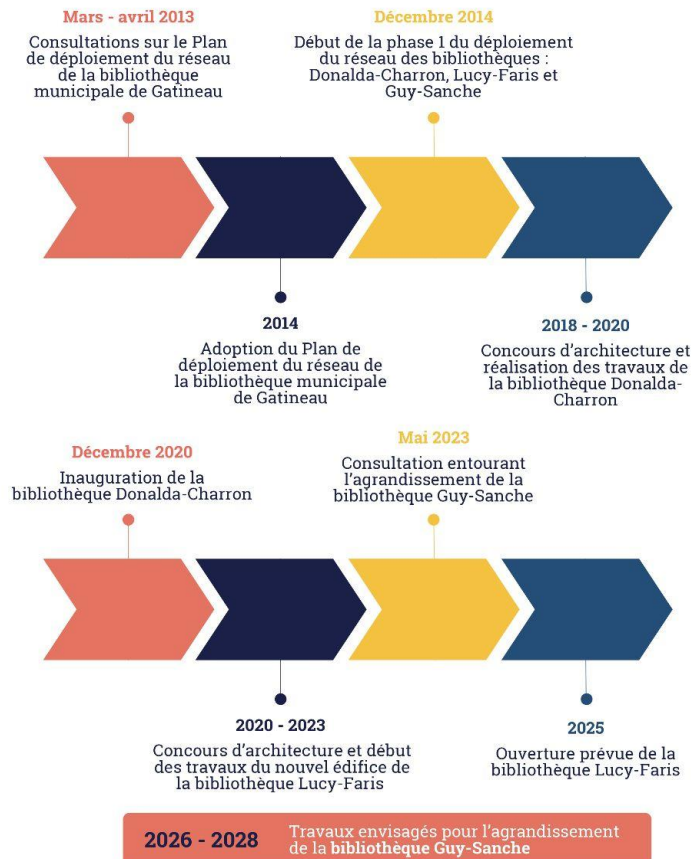
Avril 2023 : Phase d'information

Avril à mai 2023 : Phase de consultation des parties prenantes

6 mai 2023 : Atelier de cocréation

Juin 2023 : Recommandations liées à l'aménagement, aux fonctions et à l'implantation du bâtiment

Dates clés de la bonification du réseau des bibliothèques de Gatineau



Usages et activités

- Résidentiel
- Espace vert, en friche ou public
- Stationnement
- Commercial
- Infrastructure de transport
- Institutionnel



Incontournables du projet

- Constructions résidentielles et commerciales à venir au sein du Pôle de la Cité;
- Relocalisation partielle des services pendant les travaux;
- Agrandissement de la bibliothèque sur deux étages (pour un total de 4000 m2);
- Usages complémentaires aux autres bibliothèques de Gatineau;
- Certification LEED Or visée pour la conception, la construction et l'exploitation de la bibliothèque;
- Maintien des places de stationnement.

Opportunités

- Repenser l'esprit du lieu et ses nouveaux espaces avec l'apport de la communauté;
- Proposer différentes ambiances pour répondre à différents besoins;
- Diversifier et bonifier les collections disponibles, par exemple avec l'emprunt d'instruments de musique, d'outils, de bandes dessinées, etc.;
- Faire vivre de nouvelles expériences, par exemple, par l'ajout d'un studio de musique, d'un espace jeux vidéos, etc.;
- Faire de la bibliothèque une oasis de verdure;
- Améliorer l'accessibilité universelle.



www.ecologieurbaine.net